

Le Pin, le 10 novembre 2022



Mairie de Le Pin

## INFORMATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que, conformément à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal se réunira le :

**Jeudi 17 novembre 2022 à 19h00**  
**Au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

Lors de cette séance, les points ci-dessous seront abordés :

- Décision modificative n°1,
- Délibération autorisant Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement,
- Attribution du marché pour la construction d'un pôle santé regroupant une pharmacie et des locaux pour des professionnels de santé – Travaux de voirie et création parking,
- Transfert de la compétence infrastructure de recharge pour véhicules électriques au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM),
- Mise à jour du règlement concernant l'utilisation des véhicules communaux,
- Modification du tableau des effectifs du Personnel communal.



**Le Maire,**  
**Lydie WALLEZ**